



LE PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF

LES SPÉCIFICITÉS APPLICABLES AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

1 jour

Cette formation vise à permettre aux participants, comptables et aides-comptables d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, de réaliser la comptabilité conformément à la réglementation spécifique : maîtrise des écritures d'inventaire et préparation des états de synthèse de fin d'exercice (comptes annuels et compte administratif).

Publics

- Comptables et aides-comptables venant d'intégrer le secteur social et médico-social

Objectifs

- ☑ Acquérir les connaissances de base sur le plan comptable associatif et le dispositif budgétaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux
- ☑ Maîtriser les mécanismes comptables et budgétaires propres au secteur social et médico-social

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques et méthodologiques
- exercices et études de cas
- échanges

Intervenant

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur social et médico-social

Contenu

Détermination et affectation du résultat

Gestion conventionnée et gestion propre
Formation et affectation du résultat

Subventions

Conditions suspensives et conditions résolutoires
Subventions d'investissement et subventions d'exploitation
Subvention d'équilibre

Fonds dédiés

Provisions

Provisions réglementées
Provisions pour risques et charges
La comptabilisation des provisions congés payés

Compte de liaison

Traitement comptable
Classement dans le bilan financier
Gestion de trésorerie

Produit de tarification

Les comptes de réserve et report à nouveau

Réserves d'investissement, de compensation, de trésorerie
Le suivi des résultats
Le suivi des rejets

Documents de synthèse

Comptes administratifs et comptes annuels
Compte de résultats
Bilan comptable et bilan financier
Plan pluriannuel d'investissement
Gestion de trésorerie

Lieu : Paris

Coût : 298 €

Session : 16 octobre 2013



01 53 98 95 03



formation@fehap.fr